

Réseau des Organisations d'Éleveurs et Pasteurs de l'Afrique



Récépissé N° 2004 215/MATD/SG/DGLPAP/DOASOC

Adresse : BP : 10648 Niamey – NIGER **Tél. :** + 227 20 74 11 99 **Fax :** +227 20 74 11 93

E-mail: billital@intnet.ne

Site Web: [http:// www.maroobe.org](http://www.maroobe.org)

Filières d'approvisionnement en aliments de bétail en Afrique de l'Ouest.

Stratégie de mise en place de la réserve régionale.

VERSION PROVISOIRE

Sommaire

1	Objectifs, méthodologie et limites de l'étude	4
2	Contexte.....	6
3	Spécificités de la problématique selon les pays.....	8
4	Evaluation des besoins en aliments du bétail.....	9
4.1	L'utilisation des aliments complémentaires dans les différents systèmes d'élevage	10
4.2	Des difficultés méthodologiques majeures	11
4.3	Evaluation de la demande potentielle et éléments de prospective	12
5	Les filières et acteurs des filières d'approvisionnement.....	14
5.1	Une grande diversité de produits	14
5.2	Principales sources d'approvisionnement en aliments du bétail (aliments simples et aliments complets) et concurrence sur leur utilisation (bioéthanol, alimentation humaine, exportation).....	16
5.3	Fonctionnement des filières d'approvisionnement : acteurs et opérateurs des filières de distribution	17
5.3.1	Filières d'approvisionnement privées	17
5.3.2	Rôle des organisations professionnelles dans la gestion des banques d'aliments du bétail.....	17
5.4	Viabilité et durabilité des systèmes d'approvisionnement mis en place par les OP..	18
6	Les politiques régionales en matière d'approvisionnement en aliments du bétail	20
6.1	Le plan d'action pour le développement et la transformation de l'élevage dans l'espace CEDEAO (ECOWAP) – horizon 2011-2020	20
6.2	La stratégie régionale de stockage de sécurité.....	21
7	Les recommandations.....	22
7.1	Sécuriser la mobilité pastorale et accompagner les changements techniques	23
7.2	Construire des filières pérennes et efficaces d'approvisionnement en aliments du bétail.....	23
7.3	Vers une composante « aliments du bétail » de la réserve régionale de sécurité alimentaire pour affronter les crises conjoncturelles et accroître la résilience des pasteurs	24
7.3.1	Calibrage et modalités de la réserve physique en aliments du bétail.....	25
7.3.2	Localisation et mode de gestion	26
7.3.3	Evaluation des coûts et modalités de prise en charge	27
7.4	Mesures complémentaires	28

Liste des tableaux

Tableau 1: Grandes caractéristiques des problématiques nationales.....	9
Tableau 2: Evaluation des besoins en aliments du bétail selon diverses hypothèses.....	13
Tableau 3: Evaluation des besoins en aliments du bétail du noyau laitier du cheptel des pays sahéliens enclavés selon diverses hypothèses.....	13
Tableau 4 : Prospective de la demande en aliments du bétail en 2020 et 2030.....	14
Tableau 5 : Principaux produits concentrés fabriqués et/ou utilisés dans les différents pays	16
Tableau 6: Montée en puissance du stock aliments du bétail et de la réserve régionale de sécurité alimentaire	26
Tableau 7 : Estimation des coûts du stock physique d'aliments du bétail	27

1 Objectifs, méthodologie et limites de l'étude

1. Le Réseau des organisations d'éleveurs et pasteurs d'Afrique "Billital Maroobé" (RBM) a été créé en décembre 2003 à Dori au Burkina Faso. Il *«se donne comme mission de parvenir à une véritable sécurisation de l'économie pastorale, en suscitant et accompagnant toutes les initiatives (individuelles ou collectives), d'organisation et d'appropriation des innovations techniques, en œuvrant pour le rétablissement de l'équilibre écologie/effectifs du cheptel, et de déconstruire l'image négative jusque là développée à l'endroit du pastoralisme, et ceci afin de mieux contribuer à la construction de l'intégration sous-régionale»*.
2. Au départ le RBM couvrait trois pays (Burkina Faso, Mali et Niger). Progressivement, la zone d'intervention s'est élargie à quatre autres pays, notamment le Bénin, la Mauritanie, le Nigeria et le Sénégal. Ce processus d'extension horizontale qui porte sur la couverture géographique du Réseau s'accompagne d'un processus d'extension verticale qui concerne le nombre d'organisations d'un même pays membres du Réseau.
3. Le RBM a conduit un travail d'analyse de la perception des pasteurs sur la crise pastorale de 2009 au Sahel qui met particulièrement en évidence l'importance de la problématique de l'aliment du bétail comme un des axes permettant d'améliorer la complémentarité et la synergie entre les dispositifs publics et les stratégies des pasteurs.
4. La présente étude s'inscrit dans le prolongement de ce travail sur les stratégies développées par les pasteurs et éleveurs face aux crises pastorales. Par ailleurs, il convient que l'étude fait suite une recommandation qui a été formulée par les membres de la « task force » de la CEDEAO sur la réserve régionale de sécurité alimentaire.
5. Ce rapport spécifique a par conséquent deux objectifs :
 - a. Etablir un état des lieux et alimenter un diagnostic sur les filières d'approvisionnement en aliments du bétail dans les différents pays et, disposer des éléments permettant de formuler des propositions en vue d'améliorer l'accès régulier des éleveurs/pasteurs à l'aliment du bétail ;
 - b. Identifier les besoins de stocks d'urgence d'aliments du bétail et les conditions de leur mise en place pour simultanément : (i) contribuer à gérer les crises pastorales ; et (ii) éviter la désorganisation des filières d'approvisionnement en aliments du bétail ;
6. Il repose sur des études nationales réalisées dans quatre pays : le Bénin, le Burkina Faso, le Niger et le Nigeria. Ces quatre pays se caractérisent par des problématiques très différentes sur le plan de la fourniture et de l'accès à l'aliment du bétail. Prévue aussi au Mali, l'étude nationale n'a pu être conduite en raison des événements politiques des derniers mois, qui affectent particulièrement la zone pastorale du nord du pays. Cependant, la présente synthèse exploite les résultats d'une étude relative à la filière aliment du bétail (Aarnink, 2011¹) ; ce qui permet de disposer d'un tableau plus complet de la situation régionale.
7. Les enquêtes dans les pays ont été effectuées par des consultants nationaux sur la base d'une grille commune. Les questionnaires sont placés en annexe du rapport général. Les

¹ Aarnink M. : La filière aliment bétail au Mali. Groupe Développement, janvier 2011.

entretiens, la collecte des informations et des points de vue ont ciblé sur plusieurs catégories d'acteurs :

- a. Les institutions publiques en charge de l'élevage et de la prévention-gestion des crises alimentaires ;
 - b. Les dispositifs d'information ;
 - c. Les pasteurs : une dizaine ont été enquêtés à partir d'un échantillon qui a été constitué en prenant en compte : (i) la diversité ethnique des communautés d'éleveurs qui résident dans la zone d'étude ; et (ii) la typologie des principaux systèmes d'élevage ;
 - d. Les ONG et les organisations internationales (PAM, FAO en particulier) impliquées dans la gestion des crises alimentaires et pastorales ;
 - e. Les Organisations d'éleveurs, les ONG qui les appuient et les collectivités locales ;
8. La section relative aux filières d'approvisionnement s'est attachée à renseigner les aspects suivants :
- a. L'établissement de la typologie des principales filières d'approvisionnement en aliment du bétail ;
 - b. L'analyse des dynamiques entre les acteurs, de la structure des coûts aux différentes étapes de la filière, des interrelations entre la fluctuation des prix des denrées alimentaires et l'évolution du cours des aliments du bétail et des animaux sur les marchés ;
 - c. L'estimation des ressources disponibles en aliments du bétail, sous-produits agro-industriels et agricoles au niveau local et national ;
 - d. L'estimation des quantités importées par les réseaux commerciaux (origines) et celles distribuées au titre des opérations d'assistance en cas de crise par l'Etat ou les acteurs de l'aide d'urgence (PAM, FAO, ONG) ;
 - e. L'identification des préoccupations spécifiques des pasteurs à prendre en compte dans la mise en œuvre de stocks de sécurité alimentaire aux différents niveaux (stocks de proximité, stocks nationaux et réserve régionale) ;
 - f. L'analyse des implications de la mobilité transnationale pour la conception de la réserve régionale en aliments du bétail, en particulier la question de la localisation des stocks qui seront mis à la disposition des pasteurs ;
 - g. L'identification des mécanismes d'articulation entre les filières d'approvisionnement commercial (privé, organisations professionnelles) en aliments du bétail et les stocks de sécurité d'aliments du bétail, pour éviter les effets déstabilisants des aides en aliments du bétail sur les filières d'approvisionnement commerciales ;
 - h. L'évaluation des capacités de stockage des banques d'aliments du bétail, l'analyse des modalités de leur gestion et des perspectives de leur viabilisation ;
 - i. L'évaluation des capacités de stockage au niveau des sociétés et offices en charge de la gestion des stocks de sécurité alimentaire ;
 - j. Le recueil des prix des aliments du bétail et l'analyse de leur évolution.

9. L'étude s'est révélée très ambitieuse au regard des moyens mis en œuvre, en particulier au regard de la complexité des questions abordées.
10. La faible disponibilité de l'information est la principale limite de l'étude. Qu'il s'agisse de l'évaluation des besoins, de l'évaluation des quantités d'aliments du bétail produites et consommées par les différentes catégories d'élevage, de la connaissance des flux et de la structure des prix de l'aliment du bétail, les données sont fragmentaires, disséminées, rarement centralisées et mises à jour au niveau des institutions nationales. La conduite d'enquêtes auprès d'un panel d'éleveurs et d'opérateurs, ainsi qu'au niveau des services de l'Etat et des partenaires au développement (ONG, PTF, agences des Nations Unies) n'a pu que partiellement pallier à ce déficit crucial d'informations de base².

2 Contexte

11. La vulnérabilité des pasteurs et éleveurs aux crises alimentaires s'est considérablement aggravée au cours des dernières années en raison d'une combinaison de plusieurs facteurs. Contrairement aux épisodes de grandes sécheresses des années 1973 et 1984, ce ne sont plus seulement les aléas climatiques de grande envergure qui affectent leurs conditions d'existence. Ces facteurs combinent :
 - a. Des facteurs conjoncturels :
 - i. Le déficit fourrager dans les zones pastorales et agropastorales, en lien avec la configuration de l'hivernage ou les attaques des sautériaux ;
 - ii. Les crises politiques et les problèmes d'insécurité qui rendent l'accès à certaines zones d'accueil difficile voire impossible (cas de la crise malienne) et mettent en danger les pasteurs et leurs familles ;
 - iii. La dégradation des termes de l'échange entre les céréales et le bétail au détriment des pasteurs, et la forte volatilité des prix des céréales ;
 - b. Et des facteurs structurels, traduisant une mutation des systèmes agricoles et d'élevage en Afrique de l'Ouest, que ce soit dans les zones à vocation traditionnellement pastorale ou dans les zones agricoles et agropastorales. Ces transformations sont induites par :
 - i. L'appauvrissement progressif d'une frange importante des éleveurs confrontés à une érosion de leur capital productif, l'incapacité de reconstituer leur cheptel à l'issue d'une crise et avant l'arrivée de la suivante. Les difficultés de reconstitution du cheptel bovin après une crise expliquent en partie la progression de l'élevage des petits ruminants, moins coûteux et qui ont un cycle de reproduction plus rapide ;
 - ii. La densification de l'espace agricole et la réduction des aires de parcours dédiées aux pasteurs transhumants (ainsi que des couloirs de transhumance)³, en raison :

² Ce point sera repris dans la formulation des recommandations, tant il apparaît bien difficile de formuler une politique et une stratégie d'intervention au niveau des institutions publiques, et d'en assurer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre, sans un dispositif plus complet d'information.

³ Cette compétition s'exerce aussi sur les points d'eau et s'exacerbe en année sèche. En effet, dans plusieurs zones pastorales sahéliennes, l'accès à l'eau est devenu un défi majeur, du fait de la déstabilisation des systèmes traditionnels de gestion des espaces pastoraux et de l'aggravation de l'insécurité au niveau des puits publics. Cette situation recèle d'autant plus de dangers que certains groupes cherchent à exercer un droit de contrôle privé sur les points d'eau, dans le but de faire payer l'accès à l'eau. Cette question est au cœur des conflits découlant de la précarisation des droits et des conditions de vie de certains groupes.

1. De la croissance démographique globale et agricole, et de l'extension des surfaces cultivées qui en découle : au cours des trente dernières années, la spectaculaire croissance des productions végétales en Afrique de l'Ouest s'est principalement opérée via l'accroissement des surfaces mises en culture, alors que la progression des rendements était réduite. On estime qu'entre 1980 et 2005, la production végétale s'est accrue de 220 %, les surfaces mises en culture de 130 % et les rendements de 40 % seulement. Au cours cette période, 44 millions d'hectares supplémentaires ont été consacrés à la production agricole ;
 2. Le développement rapide de l'élevage dans les zones agricoles, facilité par la maîtrise des problèmes sanitaires et qui s'inscrit dans une stratégie :
 - a. D'amélioration des systèmes d'exploitation, avec l'introduction de la culture attelée, le développement de la fumure organique, etc. ;
 - b. De diversification des sources de revenus des agriculteurs.
 3. Des réformes introduites dans la responsabilité de gestion des espaces, notamment dans le cadre de la décentralisation, avec une responsabilité accrue des collectivités locales dans la protection et la gestion des espaces communaux. Ces collectivités ont tendance à réduire l'accès des pasteurs aux ressources naturelles ; ce qui affecte négativement la mobilité des transhumants.
- iii. L'accroissement du cheptel global. Les effectifs de ruminants (bovins, ovins et caprins) sont passés de 94 à 161 millions de têtes entre 1980 et 2005, avec une progression plus forte des petits ruminants, traduisant une modification de la structure du cheptel (33 % de bovins en 1980, 24 % en 2005). Cet accroissement résulte d'un quadruple phénomène :
1. De la croissance démographique et de l'augmentation des besoins monétaires des ménages ;
 2. De la diversification des systèmes de production et de l'introduction massive de l'élevage dans les zones agricoles du nord des pays côtiers et du sud des pays sahéliens enclavés ;
 3. De la croissance de la demande en produits carnés ;
 4. D'une faible amélioration de la productivité du cheptel, avec des systèmes d'élevage essentiellement extensifs ;
- iv. Une compétition accrue sur l'ensemble des ressources, et notamment – outre le foncier –, sur les matières premières utilisées dans la complémentation animale :
1. Les résidus de récolte et les pratiques de vaine pâture, de plus en plus utilisés par les agriculteurs eux-mêmes, avec une intégration croissante de l'élevage dans les systèmes agricoles et une remise en cause plus généralisée des complémentarités traditionnelles techniques et économiques entre agriculteurs et pasteurs ;
 2. Les sous-produits industriels dont une partie est désormais destinée à la production de biocarburants (bioéthanol et biodiésel) ;
 3. Ces mêmes sous-produits entrent dans la fabrication de l'aliment de la volaille, avec des filières plus structurées et une forte valorisation économique, dans un contexte de forte croissance de la consommation urbaine de viandes blanches, moins coûteuses pour les consommateurs ;
- v. Les cessions d'espaces agropastoraux à des investisseurs privés ;

- vi. Les variations et changements climatiques inscrits dans la durée, induisant une variabilité accrue de la production fourragère ;
12. Pendant longtemps, les dispositifs nationaux de prévention et de gestion des crises alimentaires, ainsi que les partenaires au développement ont négligé la dimension et la spécificité pastorales des crises alimentaires. Si les choses ont évolué, les dispositifs d'information peinent encore à établir des diagnostics qui rendent compte de la situation des pasteurs et les outils de réponse restent peu appropriés (nature des réponses et modalités d'intervention). « Trop tard et trop peu » demeure la principale appréciation portée par les éleveurs sur les réponses aux crises.
13. Au cœur de cette difficulté d'ajustement à la spécificité des crises pastorales se situe le débat sur la résilience des ménages, et in fine la problématique de la complémentarité de l'alimentation du bétail. Dans le milieu éleveurs, la meilleure façon de répondre à la pénurie de fourrage consiste à utiliser des instruments qui permettent de sauvegarder le capital de production : le cheptel. C'est ce dernier qui permet de dégager l'essentiel des ressources de ces ménages et de faciliter ainsi leur approvisionnement alimentaire par les mécanismes habituels du marché.
14. Mais la question de l'approvisionnement en aliments du bétail, cruciale lors des années marquées par un déficit fourragère, devient un enjeu plus global, en lien avec la mutation des systèmes de production et d'élevage. Fournir au bétail une alimentation complémentaire des fourrages pâturés n'est pas seulement indispensable en cas de crise, c'est aussi une nécessité pour améliorer la productivité et favoriser une meilleure valorisation économique du cheptel (accroissement de la production laitière, meilleure alimentation des futurs reproducteurs, développement de la traction attelée, développement de l'embouche) et pour maîtriser l'ampleur des transhumances, dans un contexte de raréfaction des ressources et de conflits croissants entre les différents usagers.
15. De ce fait, renforcer la résilience des ménages de pasteurs et d'éleveurs implique de traiter simultanément la question des filières d'approvisionnement en aliments du bétail et les instruments de réponse aux crises en cas de choc conjoncturel particulier. La cohérence entre les deux approches est essentielle pour garantir l'efficacité globale du dispositif de réponse aux crises et faciliter l'adaptation du secteur de l'élevage.
16. Dans ce contexte, l'approvisionnement en aliments du bétail en particulier pour les différentes catégories d'éleveurs de ruminants devient une problématique centrale de la sécurisation et du développement durable de l'élevage. La bonne gestion des compléments alimentaires constitue un élément majeur de la réduction de la vulnérabilité des pasteurs et de gestion des crises.

3 Spécificités de la problématique selon les pays

17. Les différents pays concernés par l'étude présentent une problématique spécifique que le tableau ci-dessous tente de restituer. Ces spécificités sont liées :
- Aux caractéristiques agro-écologiques dans une région dont le gradient pluviométrique va de 200 mm en zone sahélo-saharienne à plus de 2 000 mm dans les zones tropicales humides du sud ;
 - A la disponibilité des espaces de parcours ;
 - A la dynamique des filières agroindustrielles dont les sous-produits constituent les principaux produits intrants qui sont utilisés dans la complémentarité animale.

Tableau 1: Grandes caractéristiques des problématiques nationales

Pays	Spécificités
Bénin	Pays côtier producteur et pays d'accueil de transhumants sahéliens Producteur, consommateur et exportateur d'aliments du bétail
Burkina Faso	Pays sahélien enclavé ; vastes espaces pastoraux Producteur, consommateur et importateur d'aliments du bétail
Niger	Pays sahélien enclavé ; vastes espaces pastoraux Importateur et consommateur d'aliments du bétail
Nigeria	Pays côtier producteur (1 ^{er} cheptel régional) et pays d'accueil des transhumants sahéliens Important producteur d'aliments du bétail
Mali	Pays sahélien enclavé ; vastes espaces pastoraux Producteur, consommateur, importateur et exportateur (vers Mauritanie et Sénégal) d'aliment du bétail

4 Evaluation des besoins en aliments du bétail

18. Dans les différents pays, l'élevage combine plusieurs systèmes, y compris au Bénin qui est généralement considéré comme un pays côtier d'accueil des troupeaux sahéliens :
- Un système pastoral extensif fondé sur la mobilité (au sein de l'espace national et transnational) pour assurer l'approvisionnement fourrager du troupeau pendant toute l'année ;
 - Un système agropastoral qui combine agriculture et élevage, et utilise la transhumance, généralement sur de plus faibles distances ;
 - Un système sédentaire qui inclut l'élevage sur des « fermes modernes » publiques ou privées, les élevages laitiers en zone périurbaine, etc.
19. Des systèmes mixtes ou des variantes de ces grands systèmes se développent, notamment à travers la sédentarisation croissante, avec une partie du cheptel qui est destinée à l'embouche ou à la production laitière et maintenue en permanence au niveau du terroir d'attache, et une partie du cheptel « non productif » qui conserve la mobilité comme principale stratégie de gestion des risques. La semi sédentarisation pose le problème de la complémentation dans des termes très différents, dans la mesure où elle permet de développer, au niveau de l'unité de production, l'amélioration des pâtures, la conservation des fourrages pour la saison sèche, voire l'utilisation des résidus de récolte dans les systèmes qui combinent agriculture et élevage.
20. L'évaluation des besoins globaux en aliments du bétail est très complexe à réaliser. Elle repose sur une analyse croisée des besoins théoriques, alors qu'en réalité, les besoins des différentes catégories d'animaux sont très variables (jeunes animaux, génisses, vaches allaitantes, vieilles vaches, animaux d'embouche, animaux de trait ou d'exhaure, etc.) et les quantités fournies dépendent des objectifs poursuivis et des pratiques de complémentation des éleveurs.

4.1 L'utilisation des aliments complémentaires dans les différents systèmes d'élevage

21. L'étude ne prend pas en considération le secteur de la production de volailles qui est en réalité le plus gros consommateur d'aliments du bétail, en particulier dans les élevages modernes périurbains. Il convient d'ajouter que les filières de production et d'approvisionnement les plus structurées concernent cette filière avicole.
22. Les pratiques de complémentation dans les systèmes d'élevage bovin varient selon le système. En année normale :
- a. Dans les systèmes pastoraux et agropastoraux, la complémentation reste généralement faible. Elle est concentrée :
 - i. Sur la saison sèche, entre janvier et juin, lorsque les pâturages sont improductifs, ou que leur valeur nutritive est très faible en raison de la lignification des fourrages herbacés ;
 - ii. Sur les animaux productifs : noyau laitier, animaux d'embouche ;
 - iii. En année de crise sévère, sur le « noyau reproducteur », alors que les pasteurs décapitalisent pour réduire les besoins et valoriser les animaux avant qu'ils ne perdent trop de valeur (amaigrissement, maladies).
 - b. Dans les systèmes sédentaires et les élevages modernes, la pratique de la complémentation est plus répandue. Les aliments concentrés entrent de façon systématique ou quasi systématique dans la ration quotidienne. Dans les systèmes les plus intensifs, les aliments concentrés constituent l'apport majeur et couvrent la quasi totalité des besoins énergétiques et protéiques, alors que les fourrages sont cantonnés à la fourniture de la cellulose indispensable aux ruminants.
23. Les coques et les linters sont des matériaux très cellulosiques (respectivement 53 % et 86 % de cellulose). Les coques de coton sont relativement appétantes et peuvent stimuler l'ingestion dans les rations vaches laitières pauvres en fibres. Il existe également un sous-produit de l'égrenage, le "cotton gin trash", mélange de tiges, de feuilles, de linters et de graines. La graine de coton en elle-même contient une certaine quantité de lest, avec un taux de fibre brute de 21, 5 à 23 %. Ce n'est donc pas seulement un concentré, puisqu'il contient environ ¼ de lest.

Tableau 1 : Valeur alimentaire des divers aliments de bétail disponibles dans la sous-région⁴

Nature de l'aliment de bétail	Estimation de la valeur nutritive (énergie) UF/Kg MS	Estimation de la valeur nutritive (azote) MAD/Kg MS
Son de blé	0,70 – 0,90	45 – 57
Graine de coton	0,8 - 1	125 - 130
Tourteau de coton	0,9 – 1,10	450 - 500
Tourteau d'arachide	1,06	510
Aliment de bétail industriel	Accès protégé ⁵	
Drèches sèches de brasserie industrielle	0,73	19,1

⁴ Bilan Recherche Agricole et Agroalimentaire Sénégal. 2007

⁵ En ce qui concerne les aliments industriels, les valeurs varient en fonction des matières premières utilisées. Il s'agit de formules établies en tenant compte des productions visées. La composition et les valeurs ne sont pas toujours mentionnées. Dans la plupart des cas, les fabricants ne sont pas disposés à communiquer ces informations.

Drèches sèches de dolo (bière artisanale de mil ou sorgho)	0,87	21,6
Mélasses de canne	1,04-1,06	0,9-4
Coques d'arachide	0,08	1,4

24. Lors des années de crise, les besoins de complémentation sont évidemment plus importants, mais les possibilités sont très fortement liées à la situation du marché de l'aliment du bétail (disponibilités et prix) et aux programmes d'urgence qui sont mis en œuvre dans le cadre des plans de réponse nationaux ou des interventions des partenaires internationaux.
25. La complémentation est un élément clé de la résilience des éleveurs et pasteurs. Face à une crise pastorale, trois stratégies concourent à renforcer la résilience des systèmes d'élevage et la préservation des moyens d'existence des pasteurs :
- La réduction précoce de la taille du troupeau, pour concentrer les ressources réduites sur un nombre limité d'animaux « stratégiques » pour les revenus, la sauvegarde du cheptel et sa production à venir ;
 - La mobilité de tout ou partie du troupeau ;
 - La complémentation du cheptel, plus ou moins ciblée selon le statut de l'animal au sein du troupeau. La complémentation vise à réduire les pertes de poids et les pertes d'animaux, et permet de limiter la diminution des actifs de l'éleveur qui affecte simultanément ses conditions de vie et sa capacité à affronter les crises à venir.

4.2 Des difficultés méthodologiques majeures

26. L'évaluation des besoins actuels en aliments du bétail est particulièrement complexe à réaliser. La projection des besoins pour les prochaines années, dépend elle aussi, d'un ensemble de facteurs difficiles à maîtriser. Les principaux facteurs qui influencent la quantification et la prévision des besoins sont les suivants :
- L'effectif du cheptel et sa composition ;
 - La dynamique de croissance du cheptel qui s'avère difficile à maîtriser, faute de recensements réguliers et d'un dispositif de suivi du cheptel permettant de disposer de données fiables sur le taux d'accroissement naturel du troupeau, son taux d'exploitation, etc. ;
 - La transformation des systèmes d'élevage et l'évolution des pratiques de conduite du troupeau par les éleveurs, dans un contexte marqué par des transformations majeures (changement climatique, concurrence pour l'accès et l'usage des ressources naturelles, amélioration de la productivité, semi sédentarisation, diversification des systèmes agricoles, recherche d'accroissement de la productivité du cheptel via l'embouche et la rationalisation de la production laitière etc.) ;
 - Les conséquences à court, moyen et long termes de la crise politique et sécuritaire dans le Nord Mali, mais aussi dans l'ensemble des espaces pastoraux sahéliens ;
 - L'évolution des prix des produits animaux (viandes et lait) qui déterminent pour l'essentiel la valorisation économique des pratiques de complémentation (rapport entre le prix des aliments du bétail et les prix des produits animaux).
27. Du côté de l'offre en aliments du bétail, l'évaluation des disponibilités et de leur évolution est tout aussi délicate à établir. Les éléments suivants sont les principales variables à considérer :
- L'évolution des sources d'aliments du bétail :

- i. Dynamique de croissance des filières agroindustrielles dégageant des sous-produits utilisés dans la fabrication d'aliments bétail ;
 - ii. Emergence de filières de production ciblées sur l'alimentation animale : production de soja et autres légumineuses.
 - b. Les concurrences entre les différentes utilisations des sous-produits :
 - i. La capacité des productions à cycle court de concentrer l'essentiel de la demande en aliments du bétail (demande régulière et prévisible, peu sujette aux aléas) et par conséquent de jouer un rôle structurant dans la construction de filières d'approvisionnement qui sont centrées sur cette demande, essentiellement périurbaine ; cet état de fait risque d'entraver la structuration de réseaux de distribution diffus, répondant aux besoins de l'élevage des ruminants ;
 - ii. Le devenir et la dynamique de la production d'agro-carburants de deuxième génération qui utilisent des sous-produits agricoles ;
28. L'étude ne permet pas de procéder à une instruction détaillée des différentes hypothèses qui permettraient de fournir une évaluation complète des besoins d'aliments du bétail. Les calculs ci-dessous doivent être considérés comme des ordres de grandeur qui traduisent l'ampleur de l'enjeu et permettront de raisonner les étapes devant déboucher sur la construction progressive de filières sécurisées d'approvisionnement en aliments du bétail et la définition d'une stratégie de réponse aux besoins liés à l'anticipation et à la gestion des crises pastorales.

4.3 Evaluation de la demande potentielle et présentation d'éléments de prospective

29. D'après les projections effectuées sur la base des taux de croissance du cheptel observés sur la période 1990-2005, le cheptel ouest africain de bovins devrait atteindre 54 millions de têtes en 2020 et 63,5 millions de têtes en 2030 ; soit à cette date, un cheptel en augmentation de près de 50 % par rapport à 2005⁶. Cette évolution est en phase avec la croissance de la demande en produits animaux (viandes, lait) tirée par la croissance démographique et l'urbanisation. Cependant, elle prend peu en compte l'amélioration possible de la productivité du cheptel (sélection, alimentation) et la rarefaction croissante des ressources naturelles. Il s'agit d'ailleurs des principaux enjeux qui sous tendent le développement des pratiques de complémentation :
- a. Améliorer la productivité : poids des animaux abattus et rendement en viande, niveau et régularité de la production laitière. Par ce biais, l'objectif recherché est de réduire la taille du troupeau, d'accroître la productivité unitaire et de réduire la part du cheptel « improductif » ;
 - b. Réduire la pression sur les ressources naturelles et maîtriser la mobilité du cheptel.
30. Dans le cadre des enquêtes qui ont été réalisées au Burkina Faso, les éleveurs ont estimé les « besoins » entre 1 et 2,5 kg de tourteau par tête et par jour, pendant 6 mois. Les besoins des vaches laitières ont été évalués à 2-3 kg. L'étude qui a été réalisée au Mali se concentre sur les besoins des animaux d'embouche dont la complémentation est indispensable pour une valorisation optimale des animaux et à la satisfaction de la demande croissante en viandes. Dans le cadre de cette étude, le besoin de complémentation d'un animal est évalué à 500 kg d'aliment concentré sur une période 100 jours d'embouche.
31. Sur la base d'un effectif régional de bovins (espace CEDEAO) de l'ordre de 45 millions de têtes, tous systèmes d'élevage confondus et sans tenir compte des besoins spécifiques des

⁶ Blein, R. et al. Les potentialités agricoles de l'Afrique de l'Ouest. Fondation FARM..

différentes catégories d'animaux qui sont présents dans le troupeau, on peut établir une évaluation sommaire de la fourchette des besoins actuels en aliments du bétail.

Tableau 2: Evaluation des besoins en aliments bétail selon diverses hypothèses

Quantité moyenne d'aliment complémentaire/jour pendant 6 mois (kg/animal)	1	1,75	2,5
Besoin global régional (tonnes)	8 100 000	14 175 000	20 250 000

32. Ces chiffres sont à considérer avec précaution et ne peuvent donner que des ordres de grandeur, en faisant l'hypothèse d'une généralisation des pratiques de complémentation, alors que de telles pratiques ne concernent, aujourd'hui, qu'une minorité d'éleveurs et pasteurs. Sur un autre plan, il convient de souligner qu'il s'agit d'extrapolations qui ont été faites sur la base des besoins du cheptel sahélien, alors que le cheptel des pays côtiers dispose de ressources fourragères conséquentes sur une période plus longue. Ces données ne prennent pas, non plus, en compte les besoins spécifiques des différentes catégories d'animaux au sein du cheptel (jeunes, vaches gestantes, vaches allaitantes, animaux d'embouche, vaches laitières, animaux de trait, etc.). Tout laisse penser que la réalité est très éloignée de ces données. De façon générale, les stocks d'aliments concentrés restent très en deçà des besoins des éleveurs, compte tenu non seulement de la faiblesse des quantités globales de SPAI produites, mais aussi des concurrences qui s'exercent sur leur utilisation.

33. Une autre façon d'évaluer les besoins consiste à s'intéresser à la seule composante laitière du cheptel. On estime que 8 % des animaux sont des vaches laitières qui ne partent pas en transhumance. Les moyens d'existence du ménage pastoral reposent en grande partie sur la production de ce noyau laitier (autoconsommation des membres de la famille qui restent au sein du terroir d'attache, et commercialisation dans les marchés locaux). La préservation de cette capacité de production laitière est aussi un élément déterminant sur le plan de la nutrition, en particulier des enfants en bas âge.

34. Sur la base d'un cheptel évalué à 27,5 millions de bovins au niveau des trois pays sahéliens enclavés (22 millions d'UBT), les besoins de ce noyau laitier peuvent être estimés de la façon suivante :

Tableau 3: Evaluation des besoins en aliments bétail du noyau laitier du cheptel des pays sahéliens enclavés selon diverses hypothèses

Quantité moyenne d'aliment complémentaire/jour (kg/animal)	1	1,75	2,5
Complémentation pendant 12 mois (tonnes)	864 000	1 512 000	2 160 000
Complémentation pendant 6 mois (tonnes)	432 000	756 000	1 080 000

35. En se référant aux éléments de calcul du tableau 2, il est possible de disposer d'une estimation très approximative des besoins en aliments du bétail pour les prochaines années, en conservant les deux hypothèses : complémentation de l'ensemble du cheptel ou complémentation du seul noyau laitier.

Tableau 4 : Prospective de la demande en aliments du bétail en 2020 et 2030

Horizon temporel	2020			2030		
Cheptel total estimé (têtes)	54 000 000			63 500 000		
Noyau laitier (têtes)	4 320 000			5 080 000		
Quantité d'aliment concentré (kg/jour)	1	1,75	2,5	1	1,75	2,5
Besoin global du cheptel (1000 tonnes)	9 720	17 010	24 300	11 430	20 002	28 575
Besoin du noyau laitier sur 12 mois (1000 tonnes)	777	1 360	1 942	914	1 600	2 285
Besoin du noyau laitier sur 6 mois (1000 tonnes)	389	680	971	457	800	1 142

36. Il va aussi de soi que les besoins du cheptel en période de crise pastorale s'accroissent fortement. Or, la conjoncture pastorale défavorable se double généralement d'une crise agricole (rendements du coton et des céréales notamment). L'augmentation de la demande en intrants alimentaires intervient, alors même que la disponibilité des SPAI se réduit ; ce qui provoque une inflation des prix de l'aliment du bétail. Cette inflation est d'autant plus forte qu'elle s'inscrit dans un contexte de faible concurrence entre producteurs/distributeurs d'aliments du bétail.

37. L'évaluation des besoins montre que les tonnages mobilisés lors des opérations d'urgence sont en total décalage avec les besoins des pasteurs. La plupart des témoignages recueillis dans les pays s'accordent sur le fait que les aides sont la plupart du temps insignifiantes au regard des besoins.

5 Les filières et acteurs des filières d'approvisionnement

5.1 Une grande diversité de produits

38. La complémentation repose généralement sur deux grandes catégories de produits :

- Les aliments grossiers : fourrages de type foin, pailles traitées ou non (urée), autres résidus de récolte à forte teneur cellulosique ;
- Les aliments concentrés, riches en énergie et protéine, à faible teneur cellulosique. C'est de cette catégorie d'aliments que traite plus particulièrement la présente étude.

39. Dans la catégorie des aliments concentrés, on distingue généralement deux grands types de produits : les aliments simples et les aliments composés ou complets.

- Les **aliments simples** sont des sous-produits agroindustriels (tourteaux, sons) utilisés en pur ;
- Ces mêmes matières brutes de base entrent dans la composition des **aliments composés** qui sont généralement fabriqués selon des formules adaptées aux besoins plus spécifiques des différentes catégories d'animaux. Ces aliments composés peuvent intégrer des adjonctions de vitamines et éléments minéraux.

40. La figure suivante réalisée par Aarnink (2011) dans le cadre de l'étude sur la filière d'approvisionnement au Mali décrit les différents types d'aliments qui sont utilisés par les pasteurs et les éleveurs.
41. L'importance prise par les différents types de produits dans les divers pays et systèmes d'élevage varie en fonction de la disponibilité des produits de base, des sources d'approvisionnement, des possibilités d'importation et de l'offre proposée par les industriels du secteur.
42. Malgré une apparente diversité des produits, le tourteau de coton et les sons de céréales (principalement le blé) constituent le produit le plus répandu en raison de la disponibilité de ces produits. La production de coton est importante au Mali, Burkina Faso et Bénin, tandis que les importations de blé sont croissantes dans tous les pays. La disponibilité des graines de coton est fortement reliée avec la dynamique de la production. Les difficultés constatées au niveau des filières coton au cours des dernières années ont affecté la disponibilité des tourteaux et contribué à la hausse des prix. C'est ainsi que l'on observe une évolution inverse des prix entre la graine et le tourteau.
43. Le tableau n°4 récapitule les principaux produits dans les différents pays concernés par l'étude

Figure 1 : Les principaux aliments du bétail entrant dans les pratiques de complémentation

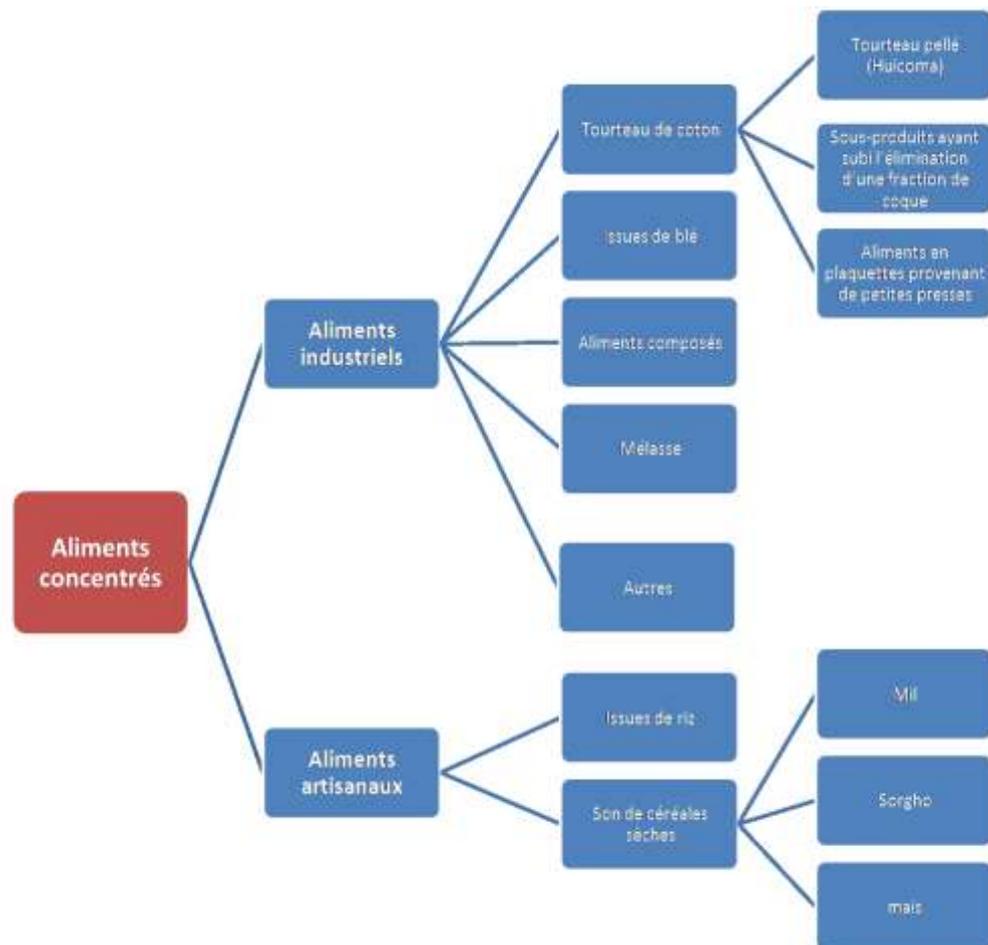


Tableau 5 : Principaux produits concentrés fabriqués et/ou utilisés dans les différents pays

Pays	Produits	Origine
Bénin	Tourteau de coton, soja, Palmiste et karité Mélasse Son de blé Son de riz Son de maïs Aliment complet	Nationale (Fluodor, Société des huileries du Bénin) SUCOBE GMB (blé importé) Rizerie Glazoué et Mallanville SOCIA Bénin Groupe Vêto services et SHB
Burkina Faso	Tourteau de coton Mélasse Son de blé Son de riz Son de maïs (très faible) Aliment complet	SN-SOSUCO AGROPA
Niger	Tourteau de coton Tourteau d'arachide Mélasse Son de blé Son de riz Son des céréales locales (mil, sorgho, maïs) Aliment complet	 UAB
Mali	Tourteau de coton Issues de blé Mélasse Tourteau et coques d'arachide Son de riz Son de céréales sèches Aliment composé	Huicoma, FAMAB GMB, FANA, FAMAB

Source : rapports nationaux

5.2 Principales sources d'approvisionnement en aliments du bétail (aliments simples et aliments complets) et concurrence sur leur utilisation (bioéthanol, alimentation humaine, exportation)

44. Le Bénin produit environ 10 000 tonnes d'aliments du bétail qui sont essentiellement destinées à l'exportation vers les pays voisins (de l'ordre de 98 %). La consommation nationale est comprise entre 200 et 300 tonnes et elle concerne principalement les fermes modernes et le système agropastoral au nord du pays.
45. Au Burkina Faso, sept industries sont impliquées dans la fabrication du tourteau de coton, pour une production globale de l'ordre de 87 à 110 000 tonnes. En ajoutant la production de très nombreuses petites huileries, le Burkina Faso produirait environ 150 000 tonnes de tourteaux de coton par an.
46. Au Niger, on estime les quantités fournies par les circuits d'approvisionnement marchands à environ 10 000 tonnes par an. Au cours des dernières années, les interventions d'urgence ont permis d'acheminer à peu près la même quantité. Les quantités mobilisées doivent être mises en rapport avec l'ampleur du déficit fourrager : 16 millions de tonnes de matières

sèches en 2009/10 et 10 millions de tonnes en 2011/12. On constate un déficit très important des volumes d'aliments du bétail disponibles. De ce fait, la transhumance reste le principal mode d'ajustement possible pour les éleveurs.

5.3 Fonctionnement des filières d'approvisionnement : acteurs et opérateurs des filières de distribution

5.3.1 Filières d'approvisionnement privées

47. La fourniture des intrants alimentaires repose sur des filières de production et d'approvisionnement privées qui font intervenir un nombre plus ou moins important d'opérateurs / intermédiaires, selon les pays et les produits. La production et la distribution de produits fabriqués de façon artisanale (cas des sons de céréales sèches ou de riz collectés auprès des ménages ou des transformatrices) font intervenir des collecteurs, des revendeurs, des demi grossistes et des détaillants. Les circuits de production industrielle font intervenir les producteurs de la matière première (usines d'égrenage du coton par exemple), les transformateurs, les grossistes, les semi grossistes et les détaillants.

48. La production d'aliments concentrés repose sur un nombre assez restreint d'unités industrielles. Les aliments composés proposés sont fortement reliés au « pouvoir d'achat » des différentes catégories d'éleveurs : éleveurs emboucheurs, producteurs modernes de lait et viandes, aliments d'entretien (utilisés notamment en période de soudure dans une stratégie de sauvegarde du cheptel).

49. En fonction de la structure des prix et du pouvoir d'achat des éleveurs, les aliments du bétail font l'objet d'un commerce régional assez important. Les aliments du bétail produits au Mali sont partiellement exportés vers la Mauritanie et le Sénégal (malgré les interdictions fréquentes d'exportation⁷), les aliments béninois sont exportés vers le Sahel, etc. Ces échanges reposent sur les déterminants suivants :

- a. L'existence de commerçants ayant un rayon d'action à l'échelle de plusieurs pays ;
- b. La dynamique de la demande et les pratiques des éleveurs ;
- c. L'existence d'une demande solvable ;
- d. La valorisation de la complémentation (rapport entre le prix de l'aliment et le prix des produits animaux finis sur le marché) ;

50. La faible concurrence dans le secteur de la production d'aliments du bétail constitue simultanément un atout et un handicap :

- a. Un atout dans la mesure où les sites de production sont bien repérés : il est dès lors possible d'engager des concertations et des négociations entre les pouvoirs publics, les organisations d'éleveurs et les industriels, en vue de définir une stratégie contractuelle de modernisation de la filière de l'aliment du bétail et des démarches appropriées de sécurisation/régulation des filières d'approvisionnement ;
- b. Un handicap dans la mesure où la concurrence est réduite ; ce qui favorise les pratiques spéculatives en cas de crise. Face à une demande atomisée, faiblement organisée, les producteurs et distributeurs d'aliments du bétail disposent, en cas de crise, d'un « pouvoir de marché » autrement plus important que les éleveurs.

5.3.2 Rôle des organisations professionnelles dans la gestion des banques d'aliments du bétail

⁷ C'est ainsi par exemple que les autorités maliennes ont adopté en 2008 une mesure interdisant l'exportation de l'aliment du bétail, dans le souci d'éviter une hausse vertigineuse du prix du kg de viande sur le marché national.

51. Face aux difficultés d'approvisionnement, les organisations d'éleveurs ont tenté de s'organiser pour sécuriser l'accès des éleveurs et pasteurs à l'aliment du bétail. Il est difficile d'évaluer précisément la part des aliments du bétail qui est canalisée à travers les organisations d'éleveurs. Il semble que les banques d'aliments du bétail qui ont été conçues sur le modèle des banques de céréales (Mali, Niger, Bénin, Burkina) représentent des volumes réduits.
52. Les OP jouent par ailleurs un rôle croissant dans la gestion des opérations d'urgence qui sont mises en œuvre par les dispositifs de prévention et de gestion des crises alimentaires, ainsi que par les agences internationales et les ONG. Ce rôle s'exerce à deux niveaux :
- a. Au niveau du suivi de la situation pastorale, de l'alerte précoce et du plaidoyer. Les organisations et les communautés pastorales s'impliquent fortement dans la mise en place de dispositifs qui prennent mieux en considération les spécificités des crises pastorales, les mécanismes endogènes de gestion des risques et l'identification des réponses appropriées. C'est notamment le cas de l'expérience des SCAP/RU au Niger;
 - b. Au niveau de la mise en œuvre des opérations d'urgence : évaluation des besoins, réception des produits, organisation du ciblage et des distributions ;
53. L'organisation des OP pour assurer l'approvisionnement des éleveurs et pasteurs en aliments du bétail se heurte à plusieurs obstacles majeurs :
- a. La mobilité des pasteurs qui pose deux types de difficultés :
 - i. Où localiser les entrepôts et les banques d'aliments du bétail ?
 - ii. Comment gérer ces dispositifs en y impliquant des bénéficiaires qui se déplacent régulièrement en fonction des disponibilités des ressources fourragères et des possibilités d'accès aux points d'eau ?
 - b. L'évaluation anticipée des besoins et la localisation des stocks, en fonction des parcours de transhumance ;
 - c. Les fluctuations des prix ;
 - d. La disponibilité des produits ;
 - e. La conservation via des infrastructures adéquates assurant un entreposage sans risque de dégradation des produits, de pertes, de vols, etc. ;
 - f. La gestion des opérations d'achats groupés et de revente ;
 - g. Les risques induits par les opérations de distribution gratuite ou les opérations fortement subventionnées qui peuvent affecter l'équilibre financier des banques d'aliments du bétail ;
 - h. La disponibilité de fonds de roulement ou de lignes de crédit permettant de réaliser des opérations d'achats groupées.

5.4 Viabilité et durabilité des systèmes d'approvisionnement mis en place par les OP

54. Le bilan critique des banques d'aliments du bétail (BAB) qui a été établi par le RBM montre que le processus de pérennisation des dispositifs d'accès aux intrants alimentaires gérés par les OP est enclenché, à travers :
- a. L'effort de maîtrise des coûts de fonctionnement des banques, grâce à l'optimisation des infrastructures existantes ;
 - b. L'établissement d'un dispositif de gestion des stocks s'appuyant sur des comités de gestion dont les membres sont choisis par les bénéficiaires et formés, afin qu'ils puissent maîtriser les outils de gestion, en particulier les comptes d'exploitation prévisionnels ;

- c. La volonté de garantir l'équité dans l'accès à l'aliment du bétail, à travers la définition de seuils plafonds permettant de corriger les déséquilibres constatés en faveur de certaines catégories d'acteurs (notamment les grands éleveurs) ;
 - d. Le renforcement des structures locales de gestion et l'impulsion d'une dynamique organisationnelle de second niveau (fédération, union, coopérative régionale) pour favoriser le recensement des besoins, le regroupement des commandes et la prise en charge des négociations directes avec les fournisseurs.
55. Actuellement, il s'avère indispensable de renforcer le processus de construction de la viabilité économique et sociale des banques d'aliments du bétail, en accordant une attention soutenue à certaines problématiques :
- a. Comment établir un équilibre financier plus solide permettant de couvrir l'ensemble des coûts y compris ceux liés au suivi et au contrôle externe ?
 - b. De quelle manière pourrait-on sécuriser le système d'approvisionnement en graine et tourteau de coton sur la base de commandes anticipées, en tenant compte des défis qui en découlent en termes de capacités de stockage (magasin central), d'organisation des moyens de transport (location ou achat de camions) et de mobilisation du capital circulant (accès au crédit, alliance avec des institutions financières) ?
 - c. Quels mécanismes d'articulation devrait-on établir entre les structures locales de gestion des banques d'aliments du bétail, les dynamiques de second niveau et les organisations faïtières auxquelles la gestion des fonds de roulement est généralement confiée ?
 - d. Quelles actions de plaidoyer pourrait-on mener pour favoriser l'accès à l'aliment du bétail des petits producteurs, des femmes éleveurs et des pasteurs transhumants ?
 - e. Comment pourrait-on promouvoir des solutions alternatives aux aliments du bétail à base de graine de coton, compte tenu des risques inhérents à ces filières ?
56. L'analyse des expériences de banques d'aliments bétail, mises en place notamment depuis 2008, montre que des difficultés importantes subsistent et fragilisent la viabilité des banques d'aliments du bétail. Pour partie, leurs difficultés peuvent être rapprochées de celles que rencontrent les banques de céréales (gouvernance, taux de remboursement des crédits, érosion du fonds de roulement par exemples). L'expérience de l'Association pour la Redynamisation de l'Élevage au Niger (AREN) montre que des réponses peuvent être apportées à ces difficultés. Ces améliorations portent sur les points suivants :
- a. Une maîtrise réelle de l'outil par les OP, permettant de clarifier la responsabilité dans la gestion du dispositif et d'améliorer la qualité des mécanismes d'implication des bénéficiaires ;
 - b. Une approche qui combine la satisfaction des besoins des différentes catégories d'éleveurs et pasteurs présents sur le territoire ;
 - c. La flexibilité via la mise en réseau des BAB, de façon à s'adapter aux déplacements des pasteurs ;
 - d. La rigueur de la gestion et par conséquent la formation des membres des comités de gestion ;
 - e. La maîtrise des approvisionnements et des ventes, à travers notamment : (i) un approvisionnement avant la hausse des prix qui est généralement induite par les situations de crise ; (ii) la mise en concurrence des fournisseurs privés ; et (iii) la détermination du prix de vente, en tenant compte du coût d'achat, de transport et de stockage ;
 - f. Une forte liaison avec les systèmes d'information sur la vulnérabilité (SCAP/RU au Niger), en vue d'améliorer le ciblage des bénéficiaires ;

- g. Une très bonne connaissance du milieu pastoral et l'application de règles strictes (ciblage, plafonnement des quantités), en vue d'éviter un détournement de l'outil par les grands éleveurs qui disposent de moyens conséquents.
57. Il convient de souligner que ce travail du RBM a été focalisé sur les produits à base de graine de coton. Or, d'autres approches innovantes sont testées par les institutions nationales de recherche. Ces expériences portent notamment sur la valorisation des produits ligneux comme les gousses (*Acacia*, *Piliostigma*, etc.), l'introduction des cultures fourragères dans l'assolement des cultures, l'introduction de l'association culturale sorgho-niébé. Elles méritent de faire l'objet d'une plus grande attention⁸.
58. Sur un autre plan, le RBM considère que la problématique de l'accès à l'aliment du bétail ne doit pas être abordée uniquement dans une logique de gestion de crise. Autrement dit, il faudrait dépasser la conception restrictive des réseaux de facilitation de l'accès des éleveurs à l'aliment du bétail pendant les périodes de pénurie fourragère. Le rôle premier de l'aliment du bétail est de contribuer à l'intensification des productions animales dans la perspective d'une amélioration de la productivité (réponse au besoin d'augmenter l'offre de viande bovine et de lait, tout en prenant en compte les enjeux liés à la gestion des ressources naturelles). L'industrie de l'aliment du bétail constitue un levier important de la chaîne de valeur des productions animales.
59. En ce concerne les risques liés au caractère périssable des intrants alimentaires, il convient de souligner que leur acuité est réduite compte tenu de la taille limitée du stock physique (environ 30 % des besoins théoriques) et du fait que les rotations se feront à un rythme relativement rapide.

6 Les politiques régionales en matière d'approvisionnement en aliments du bétail

6.1 Le plan d'action pour le développement et la transformation de l'élevage dans l'espace CEDEAO (ECOWAP) – horizon 2011-2020

60. Le plan d'action élevage adopté par la CEDEAO décline pour le secteur les orientations de l'ECOWAP. Il a été conçu avec la contribution et la participation des réseaux régionaux d'organisation d'éleveurs, en particulier le Réseau Billital Maroobé.
61. Dans le cadre de l'objectif du PRIA centré sur la promotion des produits stratégiques pour la souveraineté alimentaire régionale, le plan élevage vise à « améliorer la productivité et la compétitivité des filières bétail-viande et lait ». Au titre de ce résultat, l'action n° 2 porte sur l'amélioration de la sécurité alimentaire du bétail. Cette action comprend un ensemble d'interventions ciblées sur la gestion et la sécurisation de la mobilité pastorale et l'approvisionnement en aliments du bétail.
62. Dans ce dernier domaine, le plan d'action se propose d'agir dans plusieurs directions :
- Améliorer le système d'approvisionnement en aliments du bétail et en semences fourragères ;
 - Créer un cadre législatif et réglementaire pour la production et le commerce des aliments du bétail de qualité ;

⁸ Certains résultats de recherche sont présentés dans la revue « CORAF ACTION » (numéro 53). « Génération et transfert de technologies. Afrique de l'Ouest : douze projets de recherche/action font des résultats ».

c. Encourager la production et les réserves fourragères.

63. Par conséquent, il existe un cadre régional d'action qui doit permettre de travailler sur la structuration des filières d'approvisionnement en aliments du bétail et sur la réglementation du secteur, notamment les aspects portant sur la circulation des produits dans l'espace communautaire, les normes de qualité, la certification...

6.2 La stratégie régionale de stockage de sécurité

64. La CEDEAO a décidé de mettre en place, dans le cadre de l'ECOWAP et au titre de l'objectif centré sur l'accès à l'alimentation des populations vulnérables, une réserve régionale de sécurité alimentaire. La configuration de cette réserve a été validée par le Comité ministériel du 27 septembre 2012 (Abidjan) et sa mise en place doit intervenir prochainement.

65. Afin de préparer le projet concret, la CEDEAO a mis en place une « *task force* » régionale animée par le Hub Rural, et à laquelle participent les OP, dont le RBM.

66. La « *task force* » a défini une stratégie globale de stockage et « encadré » l'étude de faisabilité de la réserve régionale de sécurité alimentaire.

67. La stratégie globale de stockage valide l'orientation qui consiste à fixer comme objectif à la réserve, non seulement de fournir une assistance alimentaire aux populations victimes des crises, mais aussi de protéger les moyens d'existence, en particulier ceux des éleveurs et pasteurs.

68. La présente étude pilotée par le RBM s'inscrit dans ce processus et ses résultats doivent être mis en discussion au sein de la « *task force* », avant que les propositions ne soient soumises à la Commission de la CEDEAO et aux Etats membres.

69. Les délais de réalisation de la présente étude ne permettaient pas d'intégrer directement la problématique de l'aliment du bétail dans l'étude de faisabilité de la réserve régionale de sécurité alimentaire. Cependant, les lignes d'action fixées dans le cadre d'orientation stratégique de stockage ont été intégrées et devraient permettre de compléter le dispositif dès que possible.

70. Plus spécifiquement, la réserve régionale considère que l'approvisionnement en aliments du bétail est une composante des opérations d'urgence éligibles. Cela se justifie notamment au regard des dimensions régionales de la problématique des pasteurs confrontés à des crises pastorales et alimentaires.

71. La réserve comporte deux composantes :

- a. Une composante physique composée de produits alimentaires de consommation humaine et de produits nutritionnels ;
- b. Une composante financière permettant de délivrer des appuis beaucoup plus diversifiés et plus souples.

72. Pour l'heure, la problématique de l'accès à l'aliment du bétail est considérée comme pouvant relever des interventions réalisées au moyen de la réserve financière.

73. En ce qui concerne les mécanismes de déclenchement pour l'utilisation des stocks d'aliments du bétail, il conviendra d'utiliser deux outils complémentaires, à savoir : (i) le Cadre harmonisé

bonifié (CHB) qui est un nouvel outil pour l'évaluation de l'insécurité alimentaire ; et (ii) le système communautaire d'alerte précoce et de réponse aux urgences (SCAP/RU).

74. Le CHB est une méthodologie de collecte de données et d'analyse intégrale à l'échelle régionale issue d'une collaboration entre l'ensemble des partenaires qui sont impliqués dans le suivi de la situation alimentaire en Afrique de l'Ouest (CILSS, FAO, FEWS NET, PAM, etc.). Cet outil d'information sur la vulnérabilité des populations est censé servir de cadre de référence pour tous les partenaires de la région. L'activité d'élevage est prise en compte dans l'analyse de plusieurs indicateurs : (i) la production animale (variation par rapport à la moyenne quinquennale, part de la production du département dans la production totale) ;(ii) les revenus tirés de l'élevage (variation par rapport à la moyenne quinquennale) ;(iii) les dangers (épizooties) ;et (iv) les avoirs relatifs aux moyens d'existence (évolution des effectifs animaux, disponibilité et accessibilité du pâturage).

75. Le SCAP/RU permet de collecter des données concernant la sécurité alimentaire, la santé, les marchés, les conflits, les ressources naturelles et les événements exceptionnels (feux de brousse, incendies, inondations, etc.). Au Niger, les données collectées par les SCAP/RU sont transmises à l'Observatoire de suivi de la vulnérabilité qui est chargée d'en faire la synthèse au niveau communal, avant d'envoyer le rapport au dispositif départemental d'alerte précoce. En 2009, les données collectées par les SCAP/RU ont permis d'établir, de façon anticipée, le diagnostic de la crise alimentaire dans les régions de Maradi et Zinder. Cela a conduit le dispositif national à accorder une attention plus grande à la situation prévalant dans les zones agropastorales du pays.

7 Les recommandations

76. La sécurisation de l'approvisionnement en aliments du bétail ne peut être raisonnée en dehors d'une stratégie globale de transformation du secteur de l'élevage en Afrique de l'Ouest. Ce secteur est à un tournant de son histoire. Reconnu comme un secteur essentiel des économies de la région, notamment des économies sahéliennes, l'élevage pastoral et agropastoral est confronté à des défis majeurs, en raison de la croissance démographique, de la compétition croissante pour l'accès aux ressources naturelles, de la variabilité et du changement climatiques qui accroissent la vulnérabilité des pasteurs.

77. Les crises pastorales de ces dernières années ont mis en évidence :

- a. Les carences des politiques publiques et les faibles investissements réalisés dans le secteur de l'élevage ;
- b. Ces carences se traduisent par une conjonction entre les crises conjoncturelles induites par la chute de la production fourragère et une crise plus structurelle, chronique, dans un milieu fortement frappé par la pauvreté et la fragilité des moyens d'existence ;
- c. Une faible compréhension par les acteurs de l'aide humanitaire des spécificités des ménages pasteurs et la difficulté des systèmes d'information à rendre compte des manifestations de la crise alimentaire en milieu pastoral et agropastoral ;
- d. De la faible pertinence et efficacité des réponses à la crise ;
- e. La nécessité de s'intéresser aux moyens d'existence des familles d'éleveurs, afin d'éviter une crise alimentaire humaine, parce que la sauvegarde du troupeau constitue le plus sûr moyen pour les pasteurs et éleveurs d'accéder aux vivres et de réduire ainsi leur vulnérabilité.

78. En cas de crise conjoncturelle majeure, une proportion très importante des ménages se retrouve confrontée à de graves difficultés. La mobilité et la décapitalisation du cheptel sont

les principales stratégies qui permettent aux pasteurs de surmonter la crise. La mobilité accrue en période de crise engendre des conséquences importantes, notamment en raison de l'acuité des conflits d'une part entre les éleveurs eux-mêmes et, d'autre part entre éleveurs et les agriculteurs sédentaires. La décapitalisation affecte directement le principal moyen d'existence des pasteurs et affaiblit leur capacité de résilience.

79. En l'absence de politiques et de programme d'accompagnement des éleveurs, leur permettant de transformer leurs systèmes d'élevage et de les sécuriser, les crises conjoncturelles s'expriment avec une telle ampleur et brutalité, que la gestion humanitaire des crises ne peut qu'être marginale par rapport aux besoins.
80. Par conséquent, la stratégie repose sur trois axes essentiels et complémentaires, dont l'objectif est de mettre en place des réponses adaptées aux crises, tout en traitant les causes fondamentales de ces événements, grâce à des réponses structurelles :
 - a. Améliorer la ration de base des animaux pour réduire les besoins de complémentation, grâce à l'introduction des cultures fourragères, la collecte et le stockage des fourrages permettant l'amélioration de la productivité et la maîtrise de la taille du troupeau ;
 - b. Construire des filières pérennes d'approvisionnement en aliments du bétail, permettant d'améliorer la productivité du cheptel, de réduire la part du cheptel mobile, et de sécuriser les moyens d'existence des ménages ;
 - c. Déployer un système prévisible de gestion des crises, en mettant en place un système de réserve d'urgence, entrant en action en situation de crise pastorale.

7.1 Sécuriser la mobilité pastorale et accompagner les changements techniques

81. La précarité des conditions du milieu naturel dans lequel vivent et travaillent les éleveurs s'accroît avec l'augmentation du cheptel et la raréfaction des ressources, leur variabilité, etc. ; dans ce contexte les risques de crise majeures s'accroissent. La meilleure façon de prévenir les crises est d'apporter des réponses structurelles aux difficultés du secteur.
82. La mobilité reste et restera dans ce contexte la principale modalité d'ajustement des besoins et des disponibilités de ressources pour les animaux.
83. Ce champ de travail n'est pas spécifiquement développé dans cette étude dans la mesure où il est pris en charge par ailleurs, notamment dans le cadre du dialogue entre RBM et la CEDEAO.

7.2 Construire des filières pérennes et efficaces d'approvisionnement en aliments du bétail

84. Le véritable enjeu se situe dans la promotion de filières d'approvisionnement pérennes et efficaces permettant aux éleveurs de sécuriser leurs systèmes de production et d'améliorer la productivité du cheptel.
85. Le diagnostic montre que ces filières restent balbutiantes et soumises à de nombreux aléas qui touchent la production et donc la disponibilité d'aliments concentrés, l'organisation des circuits de distribution et les prix.

86. Pourtant, il s'agit d'un marché potentiel considérable au regard des perspectives du secteur de l'élevage, de la croissance des besoins en produits animaux dans une région à forte croissance démographique.
87. Il existe par conséquent un besoin important de définir une stratégie régionale dans ce domaine, de mobiliser les industriels et les réseaux de commercialisation – distribution des aliments du bétail, ainsi qu'un besoin important de régulation du secteur de l'alimentation du bétail.
88. A l'évidence, l'existence d'un marché ne suffit pas à entraîner le développement d'un secteur privé qui soit capable de répondre à la demande. Il y a donc lieu de réfléchir le rôle que doivent jouer les pouvoirs publics nationaux et régionaux pour promouvoir et créer les conditions d'émergence de filières structurées d'approvisionnement en aliments du bétail.
89. Compte tenu des fortes interrelations entre les marchés nationaux d'aliments du bétail au sein de la région (différentiel de prix favorisant les exportations en dehors et au sein de la région, plutôt que la satisfaction des besoins nationaux), il est essentiel que la stratégie soit conçue à l'échelle de la région.
90. Le plan d'action élevage de l'ECOWAP prévoit de travailler sur le cadre réglementaire (normes, incitations, etc.). Par ailleurs, le PRIA comprend un instrument ciblé sur la facilitation de l'accès aux intrants. Cet instrument incitatif comprend une composante ciblée sur les intrants zootechniques (produits vétérinaires et aliments du bétail). La CEDEAO devrait formuler prochainement des propositions opérationnelles dans ce domaine. C'est dans ce cadre que le RBM pourra formuler des propositions pertinentes.
91. Toutefois, le diagnostic de la situation qui a pu être réalisé partiellement dans le cadre de cette étude, mériterait d'être beaucoup plus exhaustif et détaillé compte tenu de l'enjeu. Il permettrait notamment de : (i) mieux identifier les obstacles à l'émergence de réseaux d'approvisionnements animés par le secteur privé ; (ii) définir les profils des principaux acteurs (industriels producteurs, réseaux de distribution) qui animent ces filières d'approvisionnement ; (iii) comprendre leurs stratégies et contraintes ; et (iv) de définir les modalités d'une contractualisation entre les organisations d'éleveurs et le secteur privé impliqué dans l'approvisionnement en aliments du bétail.

7.3 Vers une composante « aliments du bétail » de la réserve régionale de sécurité alimentaire pour affronter les crises conjoncturelles et accroître la résilience des pasteurs

92. La proposition du Réseau Billital Maroobé s'articule autour d'une architecture compatible avec les orientations retenues par la réserve régionale de sécurité alimentaire, à savoir :
 - a. Introduire une composante « aliments du bétail » dans la réserve physique ;
 - b. Exploiter la réserve financière pour compléter la réserve physique et déployer des mesures de soutien plus diversifiées aux éleveurs et pasteurs, combinant des appuis au cheptel et des appuis aux ménages ;
93. Comme dans le cas de la réserve régionale de sécurité alimentaire, la mise en place d'un outil régional – le stock physique d'aliments bétail – n'a de sens que si :
 - a. Les pays d'élevage, notamment les pays enclavés, déploient de leur côté et de façon articulée avec la réserve régionale, une stratégie de réponse aux crises en milieu pastoral et agropastoral ; la réserve régionale ne peut constituer qu'un outil

d'appoint, compte tenu de l'ampleur des besoins en cas de crise d'envergure régionale ;

- b. Les pays développent une stratégie visant la mise en place de circuits d'approvisionnement pérennes en aliments du bétail et s'engagent dans la voie d'une amélioration des systèmes d'élevage, avec l'amélioration de la productivité des pâturages, le développement des cultures fourragères et des cultures associées, répondant aux besoins d'amélioration de la productivité et de maîtrise de la mobilité pastorale. Ce sont des réponses structurelles à l'accroissement des risques et à la dégradation des conditions de vie des ménages pastoraux et qui permettront de réduire, de façon drastique, l'impact des crises pastorales. Elles constitueront à terme le premier niveau de défense pour les éleveurs et pasteurs.

94. Un stockage physique de sécurité composé d'aliments du bétail est complexe à mettre en place, en raison de la mobilité et notamment de la localisation variable des parcours et zones d'accueil accessibles par les éleveurs, ainsi que des circuits de transhumance empruntés.

95. Toutefois, l'expérience montre que ce pré-positionnement est indispensable pour pouvoir répondre dans les délais aux besoins de complémentation et éviter l'affaiblissement des animaux et les pertes économiques qui en découlent (pertes de poids, dégradation de la valeur, mortalité). Les procédures inhérentes à la mobilisation des aides sont généralement trop longues (mobilisation des ressources financières, procédure d'appels d'offres, délai de livraison, contrôles des produits, etc.) pour qu'elles parviennent aux éleveurs dans les délais. Par ailleurs, le pré-positionnement permet d'acquérir les aliments du bétail avant la flambée des prix induite par la crise.

7.3.1 Calibrage et modalités de la réserve physique en aliments du bétail

96. Le calibrage de la réserve de sécurité alimentaire de la CEDEAO, sur le plan des vivres, a été élaboré en s'appuyant sur une analyse rétrospective des populations frappées par les crises alimentaires au cours des dix dernières années et ayant nécessité un appui sous forme d'aide d'urgence.

97. Cette approche est difficilement extrapolable aux crises pastorales, car ces dernières ne sont renseignées que depuis très peu d'années.

98. La référence aux crises pastorales du Niger en 2008 et 2010 est aussi d'un faible secours car face à l'ampleur du déficit fourrager, la principale variable d'ajustement était la transhumance transfrontalière ; d'où des quantifications assez réduites des besoins dans les plans de réponse nationaux.

99. L'approche privilégiée par le RBM est par conséquent la suivante. Il s'agit de construire une capacité progressive de réponse aux crises pastorales, une capacité conjointe des services de l'Etat et des organisations pastorales.

100. Face aux difficultés inhérentes à la mise en place de stocks d'aliments du bétail, la proposition est la suivante :

- a. **Assurer la disponibilité d'un stock minimal d'aliments du bétail:** il s'agit d'acheminer à l'avance et de stocker des aliments du bétail permettant de répondre aux premières urgences, dans des localités stratégiques soit en raison de la concentration d'animaux, soit en raison des voies de communication permettant

ensuite d'acheminer les aliments du bétail vers les sites. Pour les éleveurs, la disponibilité d'un stock mobilisable à temps est le premier critère à prendre en considération. La question du coût intervient ensuite, dans certaines limites bien évidemment.

- b. **Assurer une flexibilité suffisante** : ce point rejoint le précédent. Une forte décentralisation du stock et sa dissémination poseraient le problème de l'adéquation des disponibilités avec les besoins. Selon les années, les troupeaux se déplacent en fonction des informations recueillies sur la disponibilité des pâturages et les possibilités d'accès aux points d'eau, voire aussi en fonction des conditions sécuritaires (fermetures de frontières, etc.). Il faut, dès lors, préférer un pré-positionnement sur des sites qui permettent ensuite de répartir le stock par camion, là où se trouvent les animaux, ou sur les zones où il apparaît judicieux d'encourager la migration des troupeaux en raison des disponibilités fourragères.
- c. **S'appuyer sur les organisations pastorales pour assurer la gestion technique ou mettre en place des dispositifs conjoints pouvoirs publics / organisations pastorales**. Il s'agit simultanément de : (i) renforcer les capacités de gestion des organisations pastorales et de les responsabiliser pleinement dans la gestion des aides ; et (ii) améliorer la réponse à la crise et le ciblage des aides, tout en évitant leur détournement par les éleveurs les mieux armés ou des commerçants utilisant des prête noms..
- d. S'appuyer sur un système d'information robuste, permettant : (i) d'anticiper les besoins ; et (ii) de cibler les aides sur les éleveurs qui en ont réellement besoin, et n'ont pas d'alternative via le marché.

101. Dans un premier temps, un stock limité à 10 000 tonnes d'aliments concentrés apparaît comme un objectif raisonnable. Ce stock serait complété par une part spécifique de la réserve financière de la CEDEAO portant sur l'équivalent de 20 000 tonnes.

102. Le tableau suivant propose une montée en puissance parallèle du stock en aliments du bétail et de la réserve de la CEDEAO, au sein de laquelle serait géré ce stock.

Tableau 6: Montée en puissance du stock aliments du bétail et de la réserve régionale de sécurité alimentaire

	Réserve régionale de sécurité alimentaire	Composante aliments du bétail
Années 1 à 4	176 000 tonnes dont 60 000 tonnes en physique	30 000 tonnes dont 10 000 en physique
Années 5 à 7	294 000 tonnes dont 100 000 tonnes en physique	50 000 tonnes dont 16 000 tonnes en physique
Année 8	411 000 T dont 140 000 tonnes en physique	70 000 tonnes dont 23 000 tonnes en physique

7.3.2 Localisation et mode de gestion

103. Dans un premier temps, le stock régional sera positionné de façon à répondre aux besoins des pasteurs dans les pays sahéliens enclavés et dans les zones d'accueil du

nord des pays côtiers. Il serait situé à l'intersection du Niger, du Burkina Faso, du Bénin et du Nigeria ; ce qui permettra de gérer de premières interventions d'urgence en attendant la mobilisation des actions au titre de la réserve financière.

104. Les entrepôts mis en place par certaines organisations d'éleveurs et surtout les sociétés nationales en charge de la gestion des stocks de sécurité, seraient contractualisés pour assurer le stockage et la préservation du stock.
105. En ce qui concerne la ventilation du stock physique, on s'inspirera de l'expérience des systèmes communautaire d'alerte précoce et de réponse aux urgences (SCAP/RU) qui est menée dans la région de Diffa (Niger). Dans cette région, les SCAP/RU contribuent à améliorer l'efficacité des interventions d'urgence en milieu pastoral. En effet, la prise en compte d'informations fiables et actualisées relatives aux mouvements du bétail (axes de transhumance, zones de concentration, durée de séjour, etc.) offre aux intervenants extérieurs la possibilité de mieux cibler leurs appuis. En ce qui concerne la facilitation de l'accès à l'aliment du bétail par exemple, des sites stratégiques peuvent être identifiés pour la mise en place de stocks de proximité.
106. La constitution du stock et sa reconstitution seront réalisées par appel d'offres ou via des contrats d'approvisionnement auprès d'un panel d'industries.
107. La mobilisation du stock sera réalisée sur la base des indicateurs de déclenchement, fondés sur les diagnostics fournis par les dispositifs d'information (cf. supra) et selon des règles à établir dans les plans de contingence nationaux et régionaux.

7.3.3 Evaluation des coûts et modalités de prise en charge

108. Cette étude ne permet pas d'établir un budget très détaillé des coûts inhérents au stock d'aliments du bétail.
109. Ces coûts doivent intégrer :
 - a. La constitution de la réserve d'aliments du bétail ;
 - b. La maintenance du stock ;
 - c. Le coût des opérations de déstockage, d'acheminement et de distribution/ciblage ;
 - d. Le coût de reconstitution du stock ;
 - e. Le coût de la gestion technique et de la gouvernance.
110. Sur la base des données indicatives de prix, il est possible d'estimer grossièrement les principales rubriques de coûts :

Tableau 7 : Estimation des coûts du stock physique d'aliments bétail

en dollars					
Années	Années 1 à 4	Années 5 à 7	Année 8 et 9	Total dans	Prix unitaire
Volume	10000,00	16000,00	23000,00		
1. Coût d'achat du stock initial	1000000,00	1800000,00	2100000,00	19500000,00	300\$/T
2. Maintenance	23,83	38,13	54,82	264,55	2,38\$/T
3. Déstockage et acheminement	000000,00	400000,00	16,45	79,37	30% de la valeur du produit
4. Reconstitution du stock	2000000,00	14400000,00	6900000,00	33300000,00	
5. Gestion et gouvernance	pm. Pris en compte dans projet réserve CEDEAO				
Total	15900023,83	16740038,13	9000071,26	52800343,92	
Coût annuel moyen	7950011,91	8370019,06	4500035,63	26400171,96	

111. Pour une durée de huit années, la composante physique du stock régional coûterait 52,8 millions de dollars soit en moyenne 6,6 millions de dollars par an. En intégrant la réserve financière, le coût global de la réserve en aliments bétail serait de l'ordre de 160 millions de dollars sur huit ans, soit 20 millions de dollars par an.

112. Ces coûts incluent la mobilisation intégrale de la réserve chaque année et sa reconstitution.

113. Un travail plus approfondi pourra être conduit en fonction des hypothèses retenues, notamment en ce qui concerne les modalités de prise en charge des coûts. Plusieurs scénarii méritent d'être instruits :

- Scénario 1 : Prise en charge par la solidarité régionale de l'ensemble des coûts. Dans ce scénario, les aliments bétail seront distribués gratuitement aux pasteurs et le stock sera reconstitué chaque année ;
- Scénario 2 : Prise en charge partagée des coûts entre la CEDEAO (solidarité régionale) et les pasteurs : la CEDEAO prendra en charge la constitution initiale du stock, sa maintenance, et sa gestion technique ; les pasteurs achèteront l'aliment. Dans ce scénario, une variante peut être envisagée, en introduisant une part de subvention. Ce scénario correspond à une forme de prêt par la région d'un tonnage d'aliments du bétail, qui sera remboursé par les pasteurs dans la perspective de la reconstitution du stock.

7.4 Mesures complémentaires

114. Le projet de réserve régionale de sécurité alimentaire prévoit des ressources affectées à un ensemble de mesures complémentaires, indispensables au bon fonctionnement de la réserve régionale.

115. Dans le cas de l'élevage, plusieurs mesures complémentaires sont indispensables :

- Le développement des systèmes d'information sur la vulnérabilité, intégrant correctement les dimensions pastorales et agropastorales des crises. L'expérience des SCAP/RU devra inspirer ce processus pour deux raisons : (i) la définition d'indicateurs adaptés aux spécificités des systèmes de vie reposant sur l'élevage ; et (ii) l'implication des communautés pastorales dans le suivi de la situation alimentaire et l'élaboration des diagnostics, ainsi que dans la détermination des mesures et réponses les plus appropriées ;
- L'intégration de la problématique de la crise pastorale dans les plans de contingence nationaux ;

- c. L'intégration de la problématique des pasteurs dans les programmes ciblés sur la résilience (cf. initiative AGIR) ;
 - d. La prise en compte de la problématique de la conservation de fourrages dans une réflexion plus globale sur les stocks d'aliments à mettre en place, aussi bien en période de crise que lors des années normales.
116. Une autre mesure d'accompagnement importante porte sur l'affinement du CHB en mettant l'accent sur : (i) l'appropriation des méthodologies et des outils par l'ensemble des acteurs, ainsi que l'élaboration d'une charte sur la qualité des données statistiques ;et (ii)la maîtrise des coûts liés au déploiement à grande échelle des outils mis au point.
117. Il conviendrait également d'établir des mécanismes d'articulation entre les dispositifs nationaux de prévention et de gestion des crises et les systèmes communautaires d'alerte précoce (SCAP/RU, OSV, etc.) qui permettent de générer des données pertinentes pour orienter les appuis vers une réponse aux priorités des éleveurs et aux besoins des ménages pastoraux démunis (sécurisation de la mobilité pastorale dans les zones de repli, amélioration des conditions de mise en marché des animaux, mise en place de stocks d'aliments de bétail décentralisés et mobiles, en ciblant les zones de concentration des transhumants, etc.).